

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

Mardi 2 février 2021

Microsoft Teams

Compte-rendu

Étaient présents : Jean-Pierre Alcouffe, Charlotte Bouiller, André-Max Boulanger, Stéphane Bourgeot, Diana Clerc, Hervé Clerc, Irène Cooche, Alexis de Saugère, Cédric Delacourt, Marc Guiselin, Carine Jagielski, Sanja Jovanovska, Armance Le Masson, Joséphine Lhussier, Jean-François Marchi, Nicolas Cour (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Benjamin Da Silva, Fernando Da Silva, Ariane Malzac, Louise McLeod, Jean-Pierre Porte, Stéphanie Verret.

Invités : Sébastien Dulermo, 1^{er} adjoint en charge de la vie scolaire, de l'alimentation durable, de la végétalisation des bâtiments et de l'espace public et du rayonnement du 9^e.

1) Présentation de la démarche « embellir votre quartier »

Sébastien Dulermo présente la démarche « embellir votre quartier », nouvellement mise en place à l'échelle de Paris pour la gestion des aménagements dans l'espace public. Elle consiste à regrouper l'ensemble des interventions dans un même quartier sur une période de travaux resserrée et en impliquant toutes les directions. La Mairie du 9^e a souhaité donner la priorité aux quartiers Blanche-Trinité et Opéra-Chaussée d'Antin. Un budget spécifique de 3 à 4 millions d'euros y sera dédié. Le montant exact sera voté au prochain Conseil de Paris dans le cadre du programme d'investissement de la mandature. La méthodologie n'est pas encore établie mais les conseils de quartier joueront un rôle important. Le bureau peut commencer à recenser les idées, en repartant du travail réalisé par le CQ lors du précédent mandat.

Question : le quartier Blanche-Trinité ne risque-t-il pas de récupérer tout le budget à son profit ?

Réponse : la Mairie du 9^e a demandé à ce que les deux quartiers soient traités en même temps en raison de la cohérence de l'axe Mogador-Clichy et à ce que le montant soit identique pour chacun des deux.

Question : quelle compensation est prévue pour les habitants face aux nuisances que l'ouverture des magasins le dimanche a engendrées (augmentation de la circulation, des déchets, etc.) ?

Réponse : la Mairie du 9^e a obtenu de la Mairie centrale la présence d'une brigade de sécurité spéciale. Elle n'a en revanche pas obtenu de brigade spéciale privée pour la propreté, comme il en existe pour le secteur des Champs Élysées. Seuls des renforts de la brigade publique sont présents.

Question : le projet de marché derrière l'église de la Trinité est-il toujours d'actualité ?

Réponse : oui, il s'agira d'un marché de producteurs.

La mise en zone 30 nécessite des aménagements supplémentaires tels que des ralentisseurs, un rétrécissement de chaussée, afin que la limite de vitesse soit respectée.

Les blocs de granit installés rue Joubert pour empêcher l'accès des voitures sont régulièrement arrachés. La Mairie du 9^e a demandé à ce que des barrières amovibles soient installées à leur place.

Plusieurs membres alertent sur les problèmes de circulation aux abords des Grands Magasins causés notamment par les déchargements de marchandises rue de Provence, les manœuvres de gros camions bloquant la circulation rue de Joubert, le tout générant beaucoup de pollution. De plus, les trottoirs de ce quartier sont souvent très étroits, obligeant les piétons à marcher sur la chaussée.

Projet de végétalisation rue Godot de Mauroy : les plantations seront réalisées sur la chaussée car les trottoirs sont trop étroits et des réseaux se situent en sous-sol. Cela impliquera la suppression du stationnement et à terme, la fermeture à la circulation automobile.

La Mairie du 9^e détient un marché d'entretien des jardinières avec une entreprise d'insertion, qui pourra nettoyer les nouvelles installations végétalisées.

Concernant les pieds d'arbre du boulevard Haussmann, la Préfecture de Paris a demandé à la Mairie de Paris de retirer les grilles au moment des manifestations de Gilets Jaunes. Du stabilisé pourrait remplacer les grilles mais cela n'est pas encore décidé.

Le projet de végétalisation de la rue Caumartin concerne la partie située du côté du boulevard de la Madeleine.

Radars : ils sont gérés par la Préfecture de Police. Le radar fixe installé rue de Maubeuge flashe très souvent. Il n'est pas prévu d'installer de nouveaux radars car le quartier va peu à peu passer en zone apaisée.

2) Budget participatif

Dispositif mis en place par la Mairie de Paris en 2014 qui vise à consacrer une partie du budget d'investissement à des projets proposés et votés par les Parisiens.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

On distingue les projets « tout Paris » et les projets d'arrondissement.

Tout Paris : 55 projets votés depuis 2014 sur la mobilité, les aménagements, la culture, le sport, etc.

Dans le 9^e : 4,6 millions d'euros d'investissement et 19 projets votés. Exemples : Extension du square Berlioz / Piétonisation de la rue des Martyrs / réaménagement extérieur et intérieur du centre Valeyre / Jardin partagé à Valeyre / Réaménagement de la place de Budapest / Rénovation du monument de Gavarni

4 critères de recevabilité des projets :

- Relever de l'intérêt général
- Entrer dans le champ de compétence de la Ville de Paris
- Constituer une dépense d'investissement, sans générer de dépenses de fonctionnement trop importantes pour la Ville de Paris
- Être déposé par un.e Parisien.ne : à titre individuel ou collectif, quels que soient son âge et sa nationalité

Les projets d'aménagement lourd de l'espace public ne sont plus acceptés depuis 2018. Exemples : Aménagement de places ou de rues, création de pistes cyclables, élargissement de trottoirs, piétonisations, zones de rencontre... afin de renforcer la coordination des chantiers dans l'espace public et de réaliser dans les meilleurs délais les projets votés.

Calendrier :

- Dépôt des projets : 4 au 28 février 2021
- Recevabilité : mars
- Analyse participative des projets : 29 mars au 7 mai 2021 = co-construction / regroupement / acceptabilité
- Instruction : 29 mars au 18 juin 2021
- Commissions Ad hoc : 21 juin au 9 juillet 2021
- Vote : Automne 2021

Dans le 9^e, les deux projets en tête des voix seront mis en œuvre à partir de 2022. Montant maximum pour chacun des projets : 2 millions d'euros.

Le Conseil de quartier pourrait déposer un projet collectif. Des échanges pourront avoir lieu sur Teams hors réunion.

Idee : solliciter les équipements municipaux tels que les conservatoires, centres d'animation, gymnases, salles et terrains de sport, piscines, bibliothèques, squares et jardins pour connaître leurs éventuels besoins.

3) Désignation d'un représentant au comité des usagers

Le conseil du 9^e arrondissement, lors de sa séance du 18 janvier 2021, a adopté la création du premier comité des usagers des équipements culturels et sportifs du 9^e.

Instance de concertation entre les habitants, la Mairie de 9^e et les Services de la Ville de Paris, il a pour objectif de renforcer et d'améliorer les services offerts aux habitants du 9^e. Il rassemble les usagers des équipements municipaux du 9^e habitant l'arrondissement, les élus de l'exécutif du 9^e en charge des thématiques traitées et des représentants des directions gestionnaires.

Son rôle est de formuler des avis ou propositions sur les actions entreprises par la Mairie, les services proposés et le mode de fonctionnement des équipements.

22 infrastructures sont concernées : piscines, gymnases, salles de sport, terrain de sports, bibliothèques, centres d'animations, squares et jardins.

Composition : 40 usagers maximum

- 5 désignés par chacun des 5 bureaux des conseils de quartier du 9^e ;
- 10 désignés par tirage au sort sur la base du fichier électoral ;
- Un appel à candidatures lancé pour recruter les 25 autres usagers sur la base du volontariat

Le comité des usagers siège pour trois ans.

Il se réunit au moins deux fois par an en plénière pour évoquer l'ensemble des équipements.

Des groupes de travail thématiques et spécifiques, des visites des équipements pourront également être organisés.

Si un membre souhaite se porter volontaire pour représenter le CQ auprès de cette instance, il peut le signaler à Mariella Eripret.

4) Organisation d'une marche exploratoire sur le patrimoine

Dans le but de recenser les lieux d'intérêt patrimonial afin de les protéger, en lien avec la Commission du Vieux Paris, la Mairie de Paris, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), il est proposé d'organiser dans chaque quartier une marche exploratoire, un samedi, guidée par Michel Güet, guide du patrimoine du 9^e. Un itinéraire sera proposé en amont.

5) Organisation du travail

Jean-Pierre Alcouffe propose de structurer le conseil de quartier sur le principe du maillage territorial, en définissant 4 à 5 groupes de 5 à 7 membres, réunis par proximité géographique de domiciliation. Ces groupes de micro-quartiers pourraient chacun identifier prioritairement un projet pour améliorer leur micro-quartier.

Le travail préalablement élaboré en commun pourra être présenté à l'ensemble du bureau lors des réunions.

Il faudra être vigilant à ce que cela n'engendre pas de « querelles de chapelle » et que la variété au sein du quartier entier soit préservée.

Un canal de discussion sur Teams sera créé pour chacun de ces groupes.

De nombreuses informations peuvent être trouvées sur ce site : <https://opendata.paris.fr/page/home/>

6) Prochaine réunion de bureau

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 4 mars à 18h30**.